

Priorités territoriales

Dans le cadre du déploiement de la Démarche lanauchoise visant l'amélioration des conditions de vie par la réussite éducative, la solidarité et l'inclusion sociale par la Table des préfets de Lanaudière, le Comité local de développement social MRC de Joliette a complété une démarche visant à mobiliser les partenaires et à favoriser la concertation.

Les différentes étapes de l'exercice de mobilisation territoriale ont combiné une série d'ateliers de travail regroupant plus de 25 organisations intervenant sur le territoire de la MRC, le recueil des données des différentes études et rapports portant sur l'exclusion sociale publiés au cours des 5 dernières années ainsi que les constats des consultations citoyennes réalisées auprès de plus de 260 personnes en situation de vulnérabilité par les organismes participants.

Considérant les deux cibles d'intervention prioritaires retenues dans le plan d'action adopté en 2018 par le Comité local de développement social MRC de Joliette, 8 champs d'action ainsi que 15 axes d'intervention ont été identifiés comme priorités territoriales.

Les 15 axes d'interventions prioritaires permettront aux organismes d'élaborer des initiatives conjointes visant l'amélioration des conditions de vie des personnes en situation de vulnérabilité. Des initiatives touchant plus d'une axe d'intervention sont souhaitées.

Les axes d'intervention figurant sur le tableau synthèse ont été classés par ordre alphabétique pour éviter toute perception de biais relativement à leur niveau de priorité.

Priorités territoriales

Objectif prioritaire

Agir directement sur les causes fondamentales, les facteurs contributifs et les effets afin de favoriser l'inclusion sociale des plus démunis de la MRC de Joliette.



Cibles d'intervention

Champs d'action prioritaires

Axes d'intervention prioritaires proposés

Valorisation et richesse de la différence

Valoriser la place et la contribution de chaque individu au tissu social, sans égard à sa situation et ainsi accroître l'acceptation de cette différence, quelle qu'elle soit, dans notre environnement.

Référencement et mécanisme de navigation

Faciliter l'accès aux services, éviter les redondances et accompagner les individus afin qu'ils s'épanouissent dans toutes les sphères de leur vie.

Collaboration

Favoriser le déploiement d'un carrefour de collaboration et d'accompagnement ainsi qu'un incubateur des initiatives de développement social proposées par les organisations du territoire.

Éducation sociale et formation

1. Agir pour éliminer l'intimidation.
2. Développer des services complémentaires adaptés aux différentes réalités des personnes favorisant la réussite éducative dans une perspective globale.
3. Favoriser l'accès aux adultes à des ressources éducatives adaptées aux différentes réalités des personnes.
4. Favoriser l'accroissement du taux de diplomation.
5. Soutenir les parents et les tuteurs dans la réussite éducative de leurs enfants.

Emploi et revenus

6. Accompagner les individus et les employeurs dans la création de postes adaptés aux différentes réalités des personnes, favorisant des conditions initiales adéquates et la progression des employés.

Logement

7. Accroître et favoriser l'accès à des logements adéquats, abordables et adaptés aux différentes réalités des personnes.

Mobilisation sociale

8. Améliorer la communication auprès des personnes en situation de vulnérabilité.
9. Favoriser l'information et la défense collective des droits.
10. Sensibiliser et obtenir la participation des citoyens, des municipalités et des acteurs socioéconomiques au développement et à la mise en place de solutions durables favorisant l'inclusion sociale des plus démunis de la MRC de Joliette.

Relations familiales et sociales

11. Offrir un réseau de services et de soutien social aux personnes en situation de vulnérabilité.

Santé psychosociale

12. Favoriser l'accessibilité à des ressources appropriées selon la condition psychosociale des personnes.

Sécurité alimentaire

13. Augmenter les compétences culinaires des individus et des familles
14. Favoriser l'accès à des aliments sains et abordables

Transport

15. Favoriser l'accès à des modes de transport adaptés aux besoins et aux conditions des usagers.